

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2021_010BIS

Modification du tableau des emplois

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq mars, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Alain DELMAS, Gilbert FAUCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, René JEANJEAN, Catherine JOUVE, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Jean-Philippe MARTIN, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : François FOLCHER par Serge GRASSET

Secrétaire de séance : Régis VALGALIER

Date de convocation : 16 mars 2021

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 19	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu ses délibérations DE_009_2018, DE_010_2018 du 16 avril 2018, DE_2018_048 du 18 juin, DE_2019_043 du 16 juillet 2019, DE_2020_003 du 10 mars 2020, DE_2020_034 du 9 septembre 2020 et DE_2020_043 du 25 septembre 2020 et DE_2021_009BIS relatives à la durée hebdomadaire de travail et à la création d'emplois ;

Approuve le tableau des emplois du syndicat mixte à compter du 1^{er} mai 2021 comme suit :

Cadres ou emplois	Délibération	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus au 1/05/2021	Durée hebdomadaire de service
<u>Filière administrative</u>	DE_009_2018				
Rédacteur principal 2 ^e classe	DE_010_2018	B	1	1	37h30
Rédacteur principal 2 ^e classe	DE_2018_048	B	0	0	31h30
Adjoint administratif	DE_2019_043	C	0	0	28h
	DE_2020_003				
	DE_2020_034				
<u>Filière technique</u>	DE_2020_043	A	0	0	37h30
Ingénieur territorial	DE_2021_009	B	1	1	37h30
Technicien principal 1 ^{re} classe	BIS	B	2	2	37h30
Technicien principal 2 ^e classe		B	1	1	37h30
Technicien territorial					
Total			5	5	

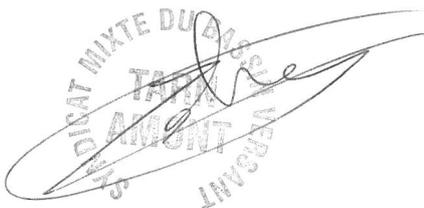
Rappelle que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget ;

Rappelle que depuis le 1er octobre 2020, l'agent affecté à l'emploi d'ingénieur territorial est en détachement auprès de la Direction départementale des territoires de la Lozère (Anne Gély) ;

Autorise le président à signer toutes les pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 29/04/2021
et publié ou notifié
le 29/04/2021